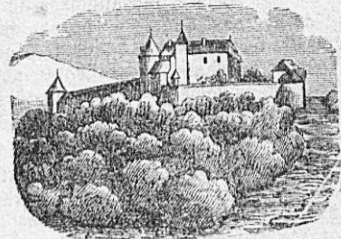




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 25 juin 1889.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale. — La commission du Conseil national a décidé à l'unanimité de recommander au Conseil d'entrer en matière sur le projet concernant le procureur général fédéral.

Elle propose l'acceptation du projet avec quelques modifications.

Le Conseil des Etats a voté un crédit de 536,000 fr. pour l'achat d'un emplacement destiné à la construction d'un nouvel hôtel des postes et des télégraphes à Zurich.

Le Conseil des Etats a continué la discussion de la loi sur les rapports de droit civil. Par 21 voix contre 11, il a été décidé que la succession d'un citoyen suisse doit être traitée d'après la loi de son canton d'origine, et non point d'après la loi du canton où il a son domicile.

Les Suisses à l'étranger sont également soumis à la loi de leur canton d'origine.

Une subvention fédérale de 1000 fr. est allouée aux frais de l'exposition d'objets servant à éteindre les incendies, qui a lieu du 20 juin au 3 juillet à St-Gall, à l'occasion de la fête des pompiers suisses.

Le Conseil national a voté à l'unanimité et sans discussion l'arrêté portant création d'un nouveau fusil d'infanterie.

Congrès de la paix. — Parmi les membres du comité d'honneur du congrès de la paix, élus dimanche à Paris, nous trouvons les noms de MM. Borel, Numa Droz, Mme Marie Gœgg, Ruchonnet, Umilta et Aimé Humbert.

Conflit avec l'Allemagne. — Le *Journal des Débats* dit que le Conseil fédéral a réfuté avec beaucoup de modération, mais aussi sur un ton très digne et très ferme les prétentions de la diplomatie allemande. « On ne peut, dit-il, qu'envisager avec une vive sympathie cette protestation d'un petit pays qui, en d'autres temps, a lutté glorieusement pour rester libre, et qui, tout en reconnaissant loyalement que certains griefs peuvent être allégués contre lui, et en s'efforçant d'en empêcher le renouvellement, revendique

sa pleine indépendance et refuse de laisser porter atteinte à ses droits garantis par les traités. »

Tribunal fédéral. — Les vacances du Tribunal fédéral commenceront cette année le 28 juillet, pour finir le 25 août.

Zurich. — Samedi a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Alfred Escher. Les Chambres et le Conseil fédéral étaient représentés par leurs délégués. Dans le cortège, on remarquait MM. Welter et Hammer. Le polytechnicum, l'université de Zurich, les cantons ayant subventionné la ligne du Gothard, les autorités et de nombreuses sociétés zuricoises étaient représentés. La remise officielle du monument a été faite par M. le colonel Pestalozzi. M. Pestalozzi, président du conseil municipal, a répondu au nom du conseil municipal.

La cérémonie s'est terminée à la Tonhalle par un banquet où de nombreux orateurs, MM. les colonels Künzli et Ceresole, entre autres, se sont fait entendre.

Dimanche, la fête de Waldmann a attiré une foule énorme à Zurich. Le cortège était très long et comprenait 35 drapeaux, 6 corps de musique, les autorités cantonales et communales, les sociétés de chant, toutes les abbayes, toutes les corporations avec drapeaux, les sociétés de tir, des officiers, des sous-officiers, du Grutli, de gymnastique, les étudiants de l'université et de l'école polytechnique.

Dans un discours qu'on peut appeler un chef-d'œuvre, M. le pasteur Wissmann, de l'église de St-Pierre, a fait une biographie complète de Waldmann. La fête a complètement réussi.

Le Grand Conseil a renvoyé à une session extraordinaire, qui aura lieu dans trois semaines, la discussion des propositions du conseil d'Etat, tendant à la fusion en une seule commune de la ville de Zurich avec les communes suburbaines, formant une agglomération de plus de 100,000 habitants.

Le tribunal militaire de la VI^e division a jugé un soldat convaincu du vol d'un porte-monnaie contenant 9 fr. 40, appartenant à un camarade de chambre. La cour l'a condamné au minimum de la peine prévue, soit six mois de prison.

Berne. — Affreux accident mardi soir, dans une carrière près de Laufen. Un éboulement a enseveli trois ouvriers dont deux sont morts sur le coup et le troisième est très grièvement blessé. Les deux tués

sont les nommés Bove Amadeo, Italien d'origine, père d'une nombreuse famille, et Voisine Théophile, Français. Le blessé est un tailleur de pierre, appelé Jean Falchi; son état est très grave; il paraît qu'il a une jambe fracturée en deux endroits et une fracture du crâne. Ce malheureux joua de malheur: l'année dernière, en effet, il avait déjà été victime d'un pareil accident, mais en avait échappé avec une fracture de jambe. Il a été transporté de suite à l'hôpital.

Le cinq centième anniversaire de la bataille de Laupen a été fêté dimanche au milieu d'une affluence imposante venue de toutes les directions. Toutes les sociétés d'étudiants de Berne se sont rendues à la fête en grande tenue dans des voitures à quatre chevaux enguirlandées de fleurs.

Schwytz. — Le premier des réservoirs à pétrole qui se construisent à Goldau est à moitié monté; il pourra contenir environ 3,000,000 de litres de pétrole.

Bâle. — Le bruit court à Bâle qu'on aurait découvert, dans le réservoir de la ville, le cadavre à moitié décomposé d'un individu. Si cette nouvelle se confirmait, on aurait ainsi l'énigme de la mauvaise qualité de l'eau potable constatée depuis quelque temps et des cas de typhus qui se sont produits.

Schaffhouse. — Le 15 juin, une jeune femme, mariée depuis dix jours seulement, a été tuée dans son lit par deux coups de feu tirés par la fenêtre et qui l'ont atteinte à la nuque. On a arrêté son mari, soupçonné d'être l'auteur du meurtre. L'arme a été retrouvée dans un étang non loin de la maison.

Argovie. — Un violent orage s'est de nouveau déchaîné sur la contrée de Baden. Les vignes ont beaucoup souffert, les terres ayant été emportées par la pluie torrentielle; en un grand nombre d'endroits, la roche a été mise à nu. Les dégâts sont évalués à 100,000 fr.

Lundi 17 juin, à Laufenbourg, la police argovienne s'est opposée, sur le pont du Rhin, à l'entrée en Suisse d'une bande de Tziganes venant du grand-duché de Bade. Le conducteur de la première voiture chercha à se frayer un passage à coups de fouet, mais la vue des sabres leur imposa une prudente réserve et ils retournèrent d'où ils étaient venus.

Pourvu que cela ne donne pas lieu à un nouveau conflit!

Vaud. — On attend, plus de mille participants au congrès des instituteurs de la Suisse romande, qui doit avoir lieu à Lausanne les 15 et 16 juillet.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 59

L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Ce dernier surtout m'attirait; voici pourquoi. A un endroit du glacier s'élevaient de nombreux rochers, non pas en pierres mais en glace. Ils affectent les formes les plus bizarres; les uns sont pointus comme des pains de sucre, les autres présentent la forme de tourelles; on appelle ces blocs de glace des *séracs*.

Or, il y avait un gros oiseau de proie, une sorte de vautour, qui venait, chaque après-midi, se percher sur un de ces séracs, pour y faire la sieste. Bien des fois, des guides avaient tiré sur lui; mais jamais ils ne l'avaient atteint.

J'eus l'ambition de tuer cet oiseau dont tous les guides parlaient, et que pas un n'avait pu descendre de son piédestal.

Cinq fois, en rampant sur le glacier, au risque de tomber dans une crevasse, je m'approchai assez près pour le viser; cinq fois je le manquai. L'oiseau était blanc et gris; tout ce qui m'entourait, la glace, la neige, les flancs des montagnes, tout cela était blanc; et la réfraction était telle que mon regard était comme affolé. Je visais, ou trop haut, ou trop bas; ou trop à droite, ou trop à gauche. Ce n'est qu'à la sixième fois que je réussis à le tuer.

Depuis cette époque, j'ai manié le fusil chaque jour. J'ai acquis une bien plus grande habileté, et pourtant je considère toujours la mort de cet oiseau comme mon plus haut fait de chasse. Ce n'est qu'avec une extrême défiance de moi-même que j'accepterais le pari de tirer aux pigeons au bord d'un glacier.

Ferrari, tout en parlant, observait Mordy du coin de l'œil. Au mot de « pari », il avait vu un éclair s'allumer dans son regard. Il pensa que ça mordait, il continua:

— Oui, si quelqu'un me défiait à un tir de ce genre, je crois que je refuserais: j'aurais trop peur de perdre mon argent.

— Oui, vous aimez mieux le gagner par des exploits de tir plus faciles, répliqua Mordy aigrement.

— Bon! pensa le voyageur, voilà l'ours qui se réveille et qui grogne. Tant mieux!

Et il répliqua sèchement:

— Si vous pensez, monsieur, que j'aie prononcé ces paroles parce que je craignais de risquer contre vous l'argent que je viens de vous gagner, vous vous trompez! Je suis tout prêt, puisque vous m'en défiez, à retourner avec vous sur le bord du glacier des Bossons.

Vous apporterez dix pigeons dans une cage; vous les lâcherez vous-même l'un après l'autre, et je les tirerai.

Si j'en tue cinq, j'aurai gagné et ne vous réclamerai rien.

Si j'en tue moins de cinq, je vous rendrai les cent louis que je vous ai gagnés aujourd'hui.

Maintenant, j'ajoute que, si vous n'acceptez pas ma proposition, je vous tiendrai pour le dernier des malotrus; je vous enverrai mes témoins et nous nous battons.

Choisissez! ou la promenade jusqu'à Chamonix, ou le duel! Et répondez-moi vite, car je n'aime pas les affaires qui traînent!

Ferrari avait terminé son petit discours par cet ultimatum, parce qu'en commençant de parler, il s'était fait cette réflexion: « Mordy ne peut pas refuser le duel en disant qu'il est catholique, puisqu'il n'y a rien en lui de chrétien; d'un autre côté, il trafique de l'or, donc il est lâche, donc il refusera de se battre, donc il choisira l'autre alternative et m'accompagnera en France, ce qui est mon plus vif désir. »

Cependant, l'émissaire de Wegrow, pris au piège de ce dilemme, faisait une laide grimace; mais il réfléchit, sans doute, qu'il ne recevrait pas avant huit jours une réponse à sa lettre du matin, attendu que son patron avait besoin de s'entendre avec Gonda avant d'écrire cette réponse, et il se dit qu'il aurait le temps d'ici à d'aller au mont Blanc et d'en revenir. Il calcula que, dans ce voyage, il n'aurait rien à perdre, et qu'il rattrapperait peut-être ses deux mille francs; il répondit donc:

— Je vous accompagnerai à Chamonix, monsieur.

— Comme ce pari est assez important, ajouta Ferrari, et comme il nous occupera tous les deux pendant un certain nombre de jours, je vais le rédiger par écrit en double expédition. Chacun de nous en gardera une copie, et ces messieurs, qui ont assisté à l'échange de nos paroles, voudront bien attester, par leurs signatures, de la sincérité de ma rédaction.

Séance tenante, l'explorateur s'assit à une table et commença à rédiger le procès-verbal du pari.

— Voulez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer votre nom?

— Baron Plock.

LE
rables, d'offrir à
te qualité, ainsi
m léger aperçu
connue la plus digne
r la qualité et le bon
de toutes ses mar-
paletot.
prix fixes.
cordier à notre
contre l'incendie
PHÉNIX)
CONTRE LA GRÊLE
été SUISSE)
ation d'immeubles.
usigné.
Jean Gillet, Bulle.
lie récolte 1887.
K-BLANCHE, à Bulle.
ux maïs, à prix réduits. —
mmandable par sa grande
emplace avantageusement
rre, de qualité inférieure
[128
ix coiffeurs
ras se rasant seules.
soirs Diamant à lames
ayant jamais besoin d'être
yaux *cuirs* de la fabrique
é & Cie, au Sentier, sans en-
ournement.
mple Fr. 2 50
2 avec pâte 1 50
rechange: 80 cent.
agents sérieux. [421
s Dupraz
PROCRÉATIVE
arée par A. Panchaud,
m. à Vevey. Remède in-
ible pour faire retentir les
es et les juments. Une dose
50. Se trouve dans tou-
[385
x fromagers
arcutiers.
acheter des fromages
nt-gras, ainsi que jam-
venance suisse.
res à la Société de la Bou-
chemin du Marché 7. à
[415
attention!!! Toute per-
ne doit faire un essai de
otre pommade Phénix garan-
pour faire croître et pousser
cheveux de dames et mes-
sieurs, ainsi que la barbe, sup-
primer les pellicules, arrêter
chute des cheveux, les em-
cher de blanchir,
événir la
alvitte.
de Phénix
Envoi
espèces ou
abouvement.
boîte
t 3.—
dépositaires —
tant pour
se:
Luz.
rdins Bâle.
sur la route de Morlon une
contre les frais d'insertion
nal.
enz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

— Les sociétés lausannoises de chant, de musique et de gymnastique se proposent de donner un grand concert-festival sur la place de Montbenon, mercredi 3 juillet prochain, au profit des inondés.

Les deux sociétés de gymnastique y produiront des mouvements d'ensemble et d'autres exercices exécutés au concours de Paris.

— Jeudi, vers 11 heures du matin, le nommé J., demeurant aux Isles, s'est jeté dans le grand canal où il a trouvé la mort. J. souffrait d'une maladie incurable et c'est ce qui l'a déterminé à en finir ainsi.

— On a trouvé près de Glion un champignon phéroménal : il mesure 28 cm. de hauteur, 40 cm. de largeur et pèse 4 kg. 550 gr. Il a la forme et l'apparence d'une belle courge. On n'a jamais vu, dans la contrée, de champignons de cette forme, de ce poids et de ces dimensions.

— Un triste accident est arrivé à Aubonne pendant l'orage de jeudi soir ; un garçonnet d'une douzaine d'années, le fils du fermier de Chanivaz, était à la pêche et s'est noyé. On n'a retrouvé son cadavre que vendredi matin.

— Eouard Mermod, l'assassin de l'avocat Doret, dont on a raconté l'étrange attitude dans les prisons d'Aigle, vient d'être transféré à l'Asile de Cery, où il sera soumis à une observation médicale.

— Un des détenus du chantier de La Tine, profitant, peut-être, d'un congé accordé à l'un des gendarmes, a pris la clef des champs dimanche passé. Nous ne savons s'il court encore.

— Dans la nuit de samedi à dimanche 15-16 juin, des voleurs se sont introduits dans la cave du café de la Croix-Fédérale, à Château-d'Ex, après en avoir forcé la porte extérieure.

Ils se sont emparés d'une certaine quantité de rhum et de quelques bouteilles de vin bouché.

La justice informe. Espérons que ses recherches ne resteront pas infructueuses.

Genève. — Les sociétés musicales de Genève ont décidé d'organiser en 1890 un concours international de musique à Genève. Un comité provisoire ayant à sa tête M. le conseiller d'Etat Klein, s'est immédiatement constitué.

— Une importante Exposition philomathique s'ouvrira le 20 août prochain dans les vastes dépendances du Kursaal de Genève. Cette Exposition, qui durera deux mois, comprendra tout ce qui concerne les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. L'Exposition philomathique de Genève est assurée d'un grand succès. Dans la pensée de ses organisateurs, elle n'est pas appelée à faire concurrence à la merveilleuse Exposition universelle de Paris. Elle en sera, au contraire, un ingénieux complément. En effet, combien d'étrangers, attirés par les splendeurs du Champ-de-Mars, ne voudront pas voir la Suisse, ses lacs, ses montagnes, ses paysages admirables, ses sites merveilleux, ses villes illustres dans l'histoire ! C'est M. Hervé du Lorin qui organise cette Exposition. M. Hervé du Lorin inaugure aujourd'hui sa cent cinquante-huitième exposition. Il a été aidé dans l'œuvre de l'Exposition philomathique par M. Durrel, le directeur bien connu du Kursaal de Genève, qui a mis gracieusement ses vastes et magnifiques locaux à la disposition des exposants, et par M. Jules Grandjean, une des plus hautes notabilités du commerce suisse. Grâce à cette intéressante Exposition, les produits français seront plus connus et mieux appréciés à l'étranger.

Italie. — L'Etna sera doté d'un chemin de fer circulaire qui reliera les points les plus fertiles des environs de ce volcan avec les lignes principales. Le traité qui assure l'exécution de cette entreprise a été signé par le gouvernement et la banque Treuilla.

— Le rapport de M. Vachelli sur le budget des recettes prévoit un déficit de 50 millions et réclame des mesures énergiques pour remédier à cet état de choses.

Angleterre. — Un terrible drame s'est passé, dans la nuit du 17 juin, dans Charlotte street, à Londres.

Dans la maison de cette rue, portant le n° 56, habitaient un marchand d'antiquités, un Italien nommé Joseph Bruni, sa femme, de nationalité allemande, et leur enfant, un petit garçon âgé de six ans.

Il paraît que Bruni, en rentrant de son cercle vers deux heures du matin, trouva la porte de la chambre à coucher de sa femme fermée à clef.

pu commencer à l'interroger, mais il ne le fit pas encore pour deux raisons. La première, c'est qu'il voulait auparavant dégager sa parole qu'il avait engagée dans le pari. Il apportait une sorte de coquetterie vis-à-vis de lui-même à tenir sa promesse, bien que faite à un coquin. La seconde raison, c'est qu'il craignait que, si près de la frontière suisse, il ne fût facile à son ennemi de s'échapper de ses mains. A Chamonix, ce serait autre chose : dans cette vallée dépourvue de moyens de communications rapides, il garderait son adversaire comme dans une prison.

Arrivés à la Roche-sur-Foron, les deux voyageurs montèrent dans une voiture, qui, au bout de quatre heures et demie, les déposa à Sallanches, où ils durent s'arrêter dans un hôtel pour passer la nuit.

Ce ne fut pas sans peine que, le lundi matin, ils trouvèrent un véhicule pour se rendre à Chamonix, et un charretier qui voulait bien les y conduire. La neige tombée en abondance rendait la route difficile. Enfin, après avoir pris l'engagement de payer les dégâts qui pourraient survenir en chemin et promis un salaire fort élevé à l'homme, ils partirent.

En été, la voiture publique qui fait le service met quatre heures pour aller de Sallanches à Chamonix ; mais la carriole qui conduisait les deux parieurs employa neuf grandes heures à se frayer un chemin dans la neige.

Mordy grommela tout le long de la route. Il proposa même de descendre, et là, au bord de l'Arve, au milieu de la route, dans l'immensité de neige qui s'étendait à perte de vue jusqu'aux sommets des pentes lointaines, et qui reliait sa robe blanche éclatante au manteau d'un gris sale que les nuages

Justement surpris, il se mit à chercher sa femme dans les autres pièces de l'appartement, revenant de temps à autre vers la chambre à coucher pour essayer d'en ouvrir la porte.

Au bout de quelque temps, il se décida à appeler des gens de la maison qui enfoncèrent la porte.

Un spectacle épouvantable s'offrit alors à leurs regards. La malheureuse femme et son enfant étaient couchés, inanimés, sur le lit.

Un mouchoir de soie serrait la gorge de l'enfant dont la figure était noire ; autour de la gorge de la mère était enroulé un bas dont elle tenait encore les extrémités entre ses doigts crispés.

Un médecin fut aussitôt appelé, mais il ne put que constater la mort des deux infortunés.

Amérique. — A Boston, une explosion a eu lieu dans une fabrique de feux d'artifice. Six personnes ont été tuées.

— A Newcastle (Nouvelles-Galles du Sud), un éboulement a eu lieu dans une mine, ensevelissant 70 ouvriers.

Japon. — Le rédacteur du journal japonais *Tonchi-Kyokwai-Zasski* a été condamné à 3 ans de réclusion, 100 dollars d'amende et à un an de surveillance de la haute police pour un dessin contenu dans le numéro du 18 février de ce journal et représentant la promulgation de la constitution au palais impérial, avec un squelette assis sur le trône. Les deux imprimeurs du journal ont été condamnés l'un à un an de réclusion, 50 dollars d'amende et 8 mois de surveillance de la haute police et l'autre à 10 mois de prison, 30 dollars d'amende et 6 mois de surveillance de la police.

Chine. — Un incendie a détruit la moitié de la ville commerçante de Lachau ; il y a 1200 victimes et 10,000 familles sont sans abri.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 22 juin. — On rend un arrêté ordonnant une collecte à domicile dans le canton en faveur des victimes de la grêle à Glette-rens, Vallon, Châtres et Freschels.

— On autorise le comité local de secours à opérer une collecte à domicile dans les deux communes de Font et Châbles en faveur des incendiés de Font.

— On approuve les statuts et règlement spécial de la Société de laiterie de Noréaz.

— Les communes de Charmey (Gruyère) et de Cordast sont autorisées à vendre des immeubles.

— Mme Louise Estoppey, sage-femme, à Granges (Vaud), est autorisée à pratiquer son art dans le canton.

— Le Conseil nomme : MM. Mauroux, Joseph, officier d'état civil, syndic d'Autigay ; Rappo, Jean, suppléant d'état civil, à Bœsingen.

CHRONIQUE LOCALE

Musique. — Le jury du concours musical à Morat, après avoir établi une distinction pour la fanfare de Lucens comme musique d'harmonie, a déclaré que la Société de musique de Bulle et la Concordia de Fribourg étaient égales. Toutefois, la musique de Bulle ayant fait choix d'un morceau plus difficile, le jury

tendaient dans le ciel, au centre de tout ce blanc, il proposa de lâcher les pigeons et de tenir le pari.

Mais Ferrari ne voulut pas entendre de cette oreille. C'est à Chamonix qu'il avait promis d'aller, et il irait ; c'est sur le bord du glacier des Bossons qu'on devait lâcher les pigeons, c'est là qu'on les lâcherait et non ailleurs.

Il y avait une grande différence entre le tir dans une plaine de neige et le tir au-dessus d'un glacier. Tout autre est la réflexion éclatante produite par la neige et celle, plus pénitente, produite par des murs de glace. La première éblouit simplement le regard, la seconde l'affole.

Le vrai motif pour lequel l'explorateur voulait pousser plus loin dans ce pays désolé, c'est qu'il ne se considérait pas comme assez sûr de Mordy à l'endroit où ils se trouvaient ; c'est qu'il voulait l'enfoncer encore plus avant dans cette prison de neige ; c'est qu'il voulait le tenir sous sa main, comme un géolier tient un condamné ; c'est qu'il voulait se trouver face à face avec lui, seul dans un désert, afin que nulle oreille n'entendît les paroles qu'ils échangeaient ; c'est aussi qu'il voulait le démoraliser par ce trajet interminable, exciter sa mauvaise humeur, afin qu'il fût plus facile aux injures comme aux ayeux.

Enfin, ils arrivèrent à Chamonix comme la nuit tombait, et force leur fut de remettre au lendemain leur course au glacier des Bossons. Cependant, avant de se mettre à table, Mordy proposa de se rendre chez le syndic de la corporation des guides, afin de lui demander un conducteur pour l'expédition.

lui décerne la p... Concordia. Nos... La musique d... concours.

Hier soir, à l'... tes sociétés bulle... pulation sont a... La ville était bie... du cortège dans... ception ; discour... la musique réu... Nous donnero... entière des disti...

Accidents.... matin, avaient... se faisaient cond... Près de la Villet... que la voiture f... ristes, avocat à... contusions à la...

Samedi matin... la vitesse de son... de la Grte au C... du pont, le vélo... on ramassa le je... et des lésions in...

CHRONIQUE

La maladie... Les pluies per... n'aurait pas seu... fenaisons ; il est... core le développ... terre.

Si l'on n'a p... sécher son foin... démontré qu'on... de la maladie. I... années soit en I... magne, soit en S... Voici à ce suj... traits à l'intencie... cole allemand.

La maladie de... tuellement vers... taches d'un bla... et au noir, se m... minent la mort.

Ces taches os... ticulier que les... tans. Mais peu... de la moisissure... les planchers. L... feuilles de la ra... venons de parle... loppés dans la t... pluie, dans la t... s'attaquent à le... nent alors mala...

Le point car... donc de protégé... surtout d'empêc... pignon de desc...

Or, il est auj... la plante par l... absolument effi... ce soit le seul q...

On peut pro... vitriol à l'état... c'est-à-dire à l'... la plus recomm... présente l'autre...

Le liquide, d... adjonction d'un...

VILLE

Un concours es... du lait, du pain... pice de cette ville... décembre de l'an...

Les soumission... au bureau de vill... courant, à 6 hour... Bulle, le 24 juil...

On dem... De préférence... un grand mag... S'adresser au b...

lui décerne la première couronne et la seconde à la Concordia. Nos meilleures félicitations!

La musique de la Landwehr était seule hors de concours. Hier soir, à l'arrivée du dernier train, les différentes sociétés bulloises et une grande partie de la population sont allées à la rencontre de nos lauréats. La ville était bien illuminée au moment du passage du cortège dans nos rues. Somme toute, brillante réception; discours et exécution de chants au local de la musique réussis.

Nous donnerons dans le prochain numéro la liste entière des distinctions accordées à Morat.

Accidents. — Deux touristes genevois qui, jeudi matin, avaient fait l'ascension de la Schopfenspitze, se faisaient conduire en voiture de Bellegarde à Bulle. Près de la Villette, le cheval fit un écart si brusque que la voiture fut jetée à bas d'un talus; un des touristes, avocat à Genève, fut relevé avec plusieurs contusions à la tête et un bras cassé.

Samedi matin, le jeune F. A. descendait, de toute la vitesse de son vélo, la côte qui conduit de l'hôtel de la Grue au Château d'Enbas, à Broc. Arrivé près du pont, le vélo alla butter contre un tas de terre et on ramassa le jeune homme ayant une cuisse cassée et des lésions internes assez graves.

CHRONIQUE AGRICOLE

La maladie des pommes de terre.

Les pluies persistantes de ces dernières semaines n'auront pas seulement l'inconvénient d'entraver nos fenaisons; il est à craindre qu'elles ne favorisent encore le développement de la maladie de la pomme de terre.

Si l'on n'a pas encore inventé de procédé pour sécher son foin sans soleil, il paraît d'un autre côté démontré qu'on peut préserver les pommes de terre de la maladie. Les expériences faites ces dernières années soit en France, soit en Belgique, soit en Allemagne, soit en Suisse, sont concluantes.

Voici à ce sujet quelques renseignements que j'extrais à l'intention de vos lecteurs d'un journal agricole allemand.

La maladie de la pomme de terre se déclare habituellement vers les mois de juillet et d'août: des taches d'un blanc sale, passant rapidement au brun et au noir, se montrent sur les feuilles et en déterminent la mort.

Ces taches sont produites par un champignon particulier que les savants appellent *phytophthora infestans*. Mais peu importe son nom. Il agit à la façon de la moisissure, ou du charbon qui se produit dans les planchers. Les fils du champignon s'attachent aux feuilles de la rame, y produisent les taches dont nous venons de parler, puis les organes qui se sont développés dans la tige tombent; ils sont amenés, par la pluie, dans la terre en contact avec les tubercules et s'attaquent à leur peau. Les pommes de terre deviennent alors malades de la façon que chacun connaît.

Le point capital pour combattre le fléau serait donc de protéger la feuille contre la contagion et surtout d'empêcher les spores ou organes du champignon de descendre jusqu'aux tubercules.

Or, il est aujourd'hui avéré que le traitement de la plante par le sulfate de cuivre ou vitriol bleu est absolument efficace et que, des nombreux essais faits, ce soit le seul qui ait complètement réussi.

On peut procéder de deux manières: appliquer le vitriol à l'état de poudre ou à l'état de dissolution, c'est-à-dire à l'état liquide. C'est la dernière qui est la plus recommandable en raison des dangers que présente l'autre.

Le liquide, dans lequel le vitriol a été dissous avec adjonction d'une certaine quantité de chaux vive,

prend le nom de *bouillie bordelaise* et est déjà utilisé avec plein succès pour combattre le mildiou de la vigne, maladie causée aussi par un champignon analogue à celui de la pomme de terre.

Il est plus prudent et plus simple de faire préparer cette dissolution à l'avance par le droguiste ou le pharmacien.

Disons seulement qu'on fait dissoudre le vitriol et la chaux dans l'eau dans les proportions suivantes:

Pour chaque 100 litres d'eau, 1 à 2 kg. de sulfate de cuivre ou vitriol bleu et 700 à 1300 grammes de chaux en poudre.

On dissout d'abord le vitriol dans l'eau et on ajoute la chaux à l'état de lait, c'est-à-dire fondue et allongée d'eau; on agite et remue fortement. Quand la mixture est reposée, le fond doit prendre une couleur bleuâtre et la partie supérieure doit être claire. Si cette dernière partie reste trop bleue, il faut ajouter de la chaux.

Le vitriol agit contre le champignon, la chaux rend le liquide plus adhérent et protège la feuille.

On applique la bouillie bordelaise ou le liquide vitriolé avec des pompes spéciales, de grands pinceaux ou des torchons. On plonge pinceaux et torchons dans le bain et on asperge fortement la tige de façon à ce qu'elle reçoive des gouttes de liquide partout.

Le traitement doit se faire au moins deux fois l'an; la première fois en mai ou juin, avant l'apparition de la maladie, la seconde fois quinze jours à trois semaines après.

Pour la première aspersion, 250 litres du liquide suffisent par hectare (80 litres par pose); pour le second traitement, on emploie 350 litres à l'hectare (120 litres à la pose).

Par un été très pluvieux, ou dans les contrées où l'on a beaucoup à souffrir de la maladie, un troisième traitement est plus ou moins nécessaire.

Qu'on ne s'effraie pas de la dépense: trois aspersions sur un hectare de pommes de terre peuvent coûter 16 à 20 fr. (6 à 7 fr. par pose), à supposer qu'on emploie 1 1/2 kg. de vitriol par 100 litres d'eau.

Verrons-nous chez nous, ce qui se produit en Bohême partout, des hommes de progrès et d'initiative faire préparer à l'avance la bouillie bordelaise et la remettre aux agriculteurs au prix coûtant? En Autriche, il y a même des curés de campagne qui se sont mis bravement à la tête de cette campagne pour arracher le pain du pauvre à l'ennemi qui le menace.

L. M.

A l'occasion de l'Exposition universelle, un certain nombre de réunions et de concours agricoles auront lieu à Paris, dans le courant de l'été. Nous ne citerons que les suivants:

Juillet, du 4 au 11, congrès international d'agriculture, dont une section s'occupera spécialement d'industrie laitière, — du 11 au 22, concours d'animaux reproducteurs (espèce bovine, ovine, porcine et animaux de basse-cour).

Septembre, du 13 au 18, deuxième concours temporaire de lait, beurres et fromages.

VARIÉTÉ

LA GRUYÈRE

par PAUL MANUEL.

Délassé par le bain, réconforté par un repas plus substantiel que celui du chalet de Bonnefontaine, le retour au gîte de Montbarry n'est plus pour l'excursionniste qu'une promenade charmante à travers les vertes prairies, environnées de montagnes empourprées par les rayons du soleil couchant.

En face de Montbarry, avons-nous dit, s'élève, sur une colline isolée, la bourgade de Gruyères et l'antique château. On y monte par un chemin étroit et pavé de gros cailloux.

Le château des comtes de Gruyère, avec ses tours, ses toits pointus, ses gargouilles, sa large façade

trouée de hautes croisées à moitié cachée par le mur d'enceinte, est une saisissante évocation du moyen âge. Pour en visiter l'intérieur, il faut traverser une petite cour. Un escalier tournant conduit au second étage, très intéressant au double point de vue historique et archéologique; particulièrement, la grande salle et son plafond à caissons, ses grues d'argent, la cheminée ornée des armoiries des comtes et les fresques représentant les épisodes légendaires ou vraies de leur famille. On y voit le premier comte de Gruyère donner à la contrée le nom du premier oiseau, la grue, qu'il abat d'une flèche. Sur un autre trumeau, un troupeau de chèvres et de boucs, les cornes enflammées, met en fuite des soldats bernois. Ceux-ci avaient attaqué le château en l'absence du comte et de ses gens d'armes; les femmes attachèrent des torches allumées aux cornes de leurs chèvres et, pendant la nuit, les chassèrent vers le campement ennemi; les Bernois croyant avoir à faire à une légion de diables, s'enfuirent à toutes jambes. Plus loin, les exploits des héros Clarimboz et Bras-de-Fer.

Quelques-unes de ces peintures, de date récente, sont signées Corot, Français, Baron, Menu, etc.

Dans la grande tour, un musée d'armes est installé. Parmi les vieilles baunnières est un drapeau enlevé par les Gruyériens aux Savoyards, à la bataille de Morat. Les autres salles et les corridors sont remplis de bahuts et de meubles sculptés du temps, de poteries rares et de bibelots curieux.

Dans les chambres des comtes, tendues de précieuses tapisseries, se trouve un lit gothique ayant appartenu à la belle Lucie des Albergues.

De la tour, on aperçoit distinctement les ruines d'une autre demeure féodale, le château de Montsalvens, qui dominent la Jogne.

(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

On admire et l'on applaudit actuellement à l'Hippodrome de Paris un lion qui monte à cheval, qui fait de la voltige, qui tire des coups de pistolet, qui franchit les obstacles en rugissant, enfin un lion qui fait ce que nul dompteur n'a encore osé demander à un fils du désert.

Il faut voir cet ensemble d'exercices fantaisistes pour y croire. Le dompteur, tout de vert habillé, fait établir par les gens de service une sorte de cage ronde, assez vaste encore, puisqu'un cheval peut y faire le manège en cadence. C'est une sorte de cirque dans le cirque. Là-dedans le dompteur s'introduit et introduit son cheval, son lion... et un chien, un superbe chien danois, blanc, tacheté de noir.

Ce chien est une manière de domestique du lion. Il le suit, il l'attend, il l'écoute, il le regarde avec une soumission apparente. Le lion monte alors sur le cheval, et commence sa voltige comme un simple écuyer. Sauts dix fois répétés, décharge de mousqueterie, steeple-chase avec le cheval et le chien, tantôt sur le cheval, tantôt derrière lui, tout cela défile devant le spectateur avec une vitesse et une correction parfaite.

Le dompteur vert a été longuement applaudi pour cette exhibition surprenante, que nul ne peut se vanter d'avoir essayé jusqu'ici. Pensez donc! Un lion à cheval, dans la simple posture d'un singe, — rugissement à part, — c'est assez comique!

Est-ce bien comique pour le dompteur?

Voilà ce que nous ne saurions affirmer. Il est à craindre qu'un jour ou l'autre, ce lion, beau cavalier, ne se trompe de monture et qu'il ne saute sur les épaules de son professeur, — pour l'étrangler.

Foulards tout soie imprimés, de 2 fr. 10 à 7 fr. 15 par mètre, expédié franco par coupes de robes et pièces entières G. Henneberg, dépôt de fabrication de soie, à Zurich. Echantillons par retour du courrier, franco. (M5643Z) [235]

VILLE DE BULLE Bandages

Un concours est ouvert pour la fourniture du lait, du pain et de la viande à l'hospice de cette ville, depuis le 1er juillet au 31 décembre de l'année courante.

Les soumissions cachetées seront déposées au bureau de ville jusqu'au vendredi 28 juin courant, à 6 heures du soir.

Bulle, le 21 juin 1889.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

[431]

On demande à louer:

De préférence dans la Grand'rue, à Bulle, un grand magasin. S'adresser au bureau du journal. [396]

d'excellente construction en tous genres et grandeurs et répondant à chaque cas spécial seront fournis aussi sur demande par lettre. La brochure: Les hernies du bas-ventre et leur guérison gratuite. M. le professeur Kargacin, à Novi près Fiume (Autriche), nous écrit: Le bandage que vous m'avez envoyé est un vrai chef-d'œuvre et j'en suis satisfait. Il me va à merveille, ne me cause pas de difficultés et retient parfaitement ma hernie. Je vous en suis d'autant plus reconnaissant que, jusqu'à présent, je n'ai pu me procurer un bandage retenant la hernie complètement. S'adresser à l'Etablissement pour la guérison des hernies à Glaris. [329]

A vendre: Un char à travail neuf, à un cheval, chez François SAUDAN, maréchal, à Vaulruz. [323]

A louer: Un petit appartement au soleil levant. S'adresser au bureau du journal. [332]

L'office anniversaire de M. Joseph REPOVD, commandant, sera célébré vendredi 28 courant, à 9 heures, à Villaryolard.

A vendre: Tables et bancs. — S'adresser à Ch. Messerli, boulanger, à Bulle. [416]

MISES JURIDIQUES

Le juge liquidateur des biens de Joseph Chollet, à Charmey, fera vendre en mises publiques, le lundi 1er juillet prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, devant l'hôtel du Sapin, audit lieu, une jument, 6 vaches laitières, 3 taures, 4 génisses, 1 taureau, 2 veaux, 8 chèvres, 2 moutons, 1 brebis, le tout taxé à bas prix. Bulle, le 25 juin 1889. [432]

Le greffier: L. ROBADEY.

Une jeune fille

désire se placer de suite à Bulle comme bonne d'enfants ou pour aider dans un ménage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [430]

